



# Institut Saint-André

Avis 04 de mai 2017

Charleroi, le 30 mai 2017

## AVIS AUX PARENTS ET AUX ELEVES DU 1<sup>er</sup> DEGRE

### *Directives importantes concernant la période* *des épreuves certificatives (bilans).*

- 1° Entrée à 8 h 25 dans le local des bilans. Silence **ABSOLU**.  
Aucune entrée (tardive) ne sera autorisée après 9 h 00
- 2° Sur le bureau, on ne peut avoir que le **nécessaire pour écrire** (donc, pas de livres, cahiers, plumiers,...). Les machines et documents autorisés doivent être dépourvus de tout renseignement.
- 3° Il est, comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur, interdit d'utiliser son GSM. Ces GSM **seront coupés avant l'entrée dans l'enceinte de l'établissement**. Pour écarter tout malentendu quant à l'utilisation des GSM, ils **seront étiquetés au nom et classe de l'élève avant l'entrée dans le local d'examen et seront déposés sur le bureau du professeur**. En fin d'examen, seul le professeur est habilité à le restituer à l'élève en échange de sa copie d'examen. Si cette règle est enfreinte, nous nous réservons le droit de confisquer sur le champ le GSM et de le restituer le 28/06 au matin (uniquement à la porterie, entre 9 h et 12 h).
- 4° Les vestes, cartables,... seront déposés au fond de la classe.
- 5° Il est indispensable de se munir de son journal de classe chaque jour.  
Une absence lors d'un examen ou la veille de celui-ci doit être justifiée par un **certificat médical**. L'absence n'implique pas que l'examen soit réussi ou postposé d'office (ROI, IV 2a, dernier alinéa). En cas de tricherie, sous quelque forme que ce soit, le conseil de classe décidera collégalement de l'annulation, de l'ajournement et/ou des sanctions encourues par l'élève.
- 6° Les horaires sont fonction des bilans (cfr document « session de juin »).
- 7° Les élèves sortiront du local d'examen entre 10 h 10 et 10 h 30 et pourront ainsi se restaurer s'ils le souhaitent. La partie orale du bilan de langues modernes se fera suivant l'horaire indiqué au journal de classe.
- 8° Quand tous les élèves sont installés, ils reçoivent le questionnaire, ainsi que les feuilles de brouillon et de bilan. Dès la réception des feuilles de brouillon, ils indiquent leur nom sur chacune.
- 9° Aucun bilan ne sera repris avant la sonnerie. L'élève est donc obligé de faire un brouillon et de **bien relire** ses réponses avant de les recopier sur la feuille de bilan.
- 10° A la fin de son examen, chaque élève est invité à rentrer chez lui pour étudier l'examen suivant. Cependant, si cela est nécessaire, l'enfant peut rester à l'école sur demande des parents. L'élève aura alors à sa disposition personnelle une classe où il pourra étudier dans le calme.

M. RAVAUX  
Sous-directrice

D. LORGE  
Directeur